

Un manifeste pour l'avenir

Allons-y !

Val-de-Marne 2020-2040

(
**Conseil
de
dévelop-
pement
du
Val-de
-Marne**
)

Un manifeste pour l'avenir

Allons-y !

Val-de-Marne 2020-2040

Ce manifeste pour l'avenir est le résultat d'une réflexion collective initiée fin 2019 par le Conseil de développement du Val-de-Marne. Le document a été élaboré au fil de sept ateliers, mobilisant un groupe de travail constitué de 40 acteurs du Val-de-Marne, acteurs associatifs, syndicaux et entrepreneuriaux, avec le concours d'experts.

Présenté et discuté le 9 mars 2021 lors de la convention annuelle du Codev, le manifeste a été enrichi par les remarques et contributions des participants. Dans sa version présente, il constitue toujours une invitation aux débats.

Allons-y !

Un comité éditorial, composé de Daniel Béhar, Daniel Breuiller, Éric Fabre, Josiane Martin, Hélène Sallet-Lavorel, Jonathan Sebbane, ainsi que Céline Romenteau et François Loscheider, a piloté ce projet. Le manifeste a été rédigé par Nicolas Duffour.

Allons-y !

Ensemble et ambitieux pour le Val-de-Marne

Le 9 mars 2021, la présentation d'une première version de ce document a nourri les échanges entre acteurs de notre territoire. Avec des points de vue et des sensibilités différentes, tous ont relayé l'invitation à agir qui ouvre ce manifeste :
"Allons-y !"

Allons-y !

Le choc de la crise climatique appelle des réponses nouvelles qui sont aussi l'opportunité d'affronter les crises sociales et démocratiques et de se confronter aux fragilités soulignées par la crise sanitaire.

L'urgence n'est ni au repli ni aux déplorations, mais bien à l'ambition d'un nouveau projet de développement économique et social.

Allons-y !

L'avenir nous engage
à une véritable mobilisation
démocratique. Avec, aux côtés
des élus : les entreprises,
les partenaires sociaux, les
mondes académique, politique,
associatif, culturel... et bien-sûr
les habitants et salariés du
territoire, dont la participation
est le ferment essentiel
d'une démocratie renouvelée.

À nous d'inventer ensemble
le Val-de-Marne de 2040.

Dominique GIRY
chef d'entreprise, président
du Conseil de développement
du Val-de-Marne
Créteil, mars 2021

Allons-y !

Ici et maintenant

La production urbaine a connu une forte accélération ces trois dernières décennies (1990-2020) dans la zone centrale de l'agglomération. Autour des projets de territoire et des futures lignes et gares du Grand-Paris-Express, le Val-de-Marne s'est transformé, partie prenante des dynamiques de développement régionales et à la recherche de nouveaux équilibres et de relations de réciprocité avec les autres territoires de l'espace métropolitain.

Nous sommes à la fin d'un cycle et face à l'avenir, au choc du changement

Allons-y !

climatique. Une nouvelle séquence commence, marquée par l'urgence de la transition écologique, mais aussi par les défis posés par les crises sociales et démocratiques, et par les fragilités soulignées par la crise sanitaire.

Nous abordons l'avenir sur un territoire dont la carte maîtresse est sans doute la multiplicité des atouts, fort, dans ses trois vallées, des contrastes et de la diversité de ses ressources économiques et humaines. Nous l'abordons avec une histoire, des valeurs, qui sont notre boussole : l'importance de la culture, la place de la jeunesse, la culture du dialogue, de l'hospitalité...

Allons-y !

Et maintenant ? Autour des vingt premières propositions que porte le Codev, pour les enrichir comme pour les contredire, ouvrons le débat, agissons ensemble !

Allons-y !

Convention du 9 mars 2021,
le manifeste en débat

Allons-y !

Pour le département,
ce manifeste est une source
de réflexion indispensable,
notamment en perspective
de la mise en chantier d'un
nouveau schéma départemental
d'aménagement.

Christian FAVIER

président du Conseil
départemental

La situation sanitaire actuelle
aura un impact certain sur
le déploiement des projets
sur notre territoire. Il nous faut
à cet égard discerner ce
qui est structurel dans cette
période.

Faouzia FEKIRI

sous-préfète de Créteil
chargée du suivi du
développement économique
et de la mise en œuvre
du plan de relance

Allons-y !

Il y a des pépites extraordinaires pour le développement économique de notre département, il faut les valoriser. On ne pourra rien faire si l'activité économique disparaît.

Gérard DELMAS

président de la Chambre
de commerce et d'industrie
du Val-de-Marne

Trois défis s'ajoutent dans le Val-de-Marne à la transition écologique : la question sociale, une transformation urbaine incessante, une gouvernance par essence complexe.

Daniel BEHAR

professeur à l'Institut
d'urbanisme de l'université
Paris-Est-Créteil

Allons-y !

Avec des méthodes renouvelées, à l'articulation entre des mondes qui s'ignorent, le Codev constitue une mise en abîme de ce qu'il propose.

Jonathan SEBBANE

directeur général de Sogaris

**Nous ne devons pas attendre du marché l'impulsion.
La place de la puissance publique est essentielle.**

Josiane MARTIN

ex-directrice générale
des services du Conseil
départemental

Allons-y !

Il faut créer des conditions favorables au développement économique, c'est comme ça qu'on pourra créer des emplois, intégrer l'ensemble des habitants.

Olivier SCHILLER

président de Septodont
et du Mouvement
des entreprises
de taille intermédiaire

Nous sommes face à de nouveaux défis, nous ne réussirons pas à les affronter autrement qu'ensemble.

Daniel BREUILLER

ancien maire d'Arcueil et
vice-président de la
Métropole du Grand Paris

**On peut tout se dire,
tout imaginer, pourvu que
nous trouvions des pilotes
pour avancer intelligemment.**

Jacques JP MARTIN

maire de Nogent-sur-Marne

Allons-y !

**Un espace naturel consommé
n'est jamais rendu à la nature.
Cette problématique
doit guider notre réflexion
sur les aménagements.**

Hélène de COMARMOND maire de Cachan

**L'académie de Créteil a
le plus fort taux de croissance
du nombre d'étudiants,
et de boursiers depuis trois
ans. Avec des services CROUS
insuffisants. Nous devons
a minima doubler notre parc
de logements dans la décennie.**

Olivier SCASSOLA directeur général du CROUS

Allons-y !

Il faut un temps long pour l'aménagement, mais nous sommes confrontés à une course de vitesse tant l'attractivité foncière de nos communes est forte.

Patricia TORDJMAN

maire de Gentilly

Notre école est devenu un centre de réflexion dans le cadre de l'environnement. Après l'ANSES, c'est à présent l'Office national des forêts qui s'installe dans ses murs.

André-Laurent PARODI

ancien directeur de
l'École vétérinaire d'Alfort

Allons-y !

L'enseignement supérieur doit s'approprier ce manifeste. La place donnée à l'expérimentation m'a particulièrement intéressé : nous avons sans cesse besoin d'expérimenter dans nos activités de recherche et de production de connaissances.

Joël CUNY

directeur général de l'ESTP

Je suis particulièrement sensible aux propositions autour des emplois de demain, des parcours et formations. L'UPEC sera aussi partie prenante du travail sur de nouvelles filières pour créer un écosystème de l'innovation.

Éric LÉONEL

vice-président de l'Université
Paris-Est Créteil

Allons-y !

On construit encore nos villes sans assez penser à l'impact de leurs aménagements sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Albane GAILLOT

députée du Val-de-Marne

L'aménagement du territoire doit désormais prendre en compte proximité, citoyenneté et solidarité.

Alain GAULON

responsable départemental de la CNL

Il ne faut pas oublier les énergies nouvelles, l'hydrogène, les véhicules électriques, qui sont des solutions d'avenir.

Jean-Daniel AMSLER

conseiller départemental

Allons-y !

20 propositions,
pour en débattre

Allons-y !

Prendre de l'avance sur l'avenir

- 1 Tiers lieux
- 2 Projets citoyens
- 3 Bureaux inoccupés
- 4 Nouvelles filières
- 5 Mobilités

Miser sur la transition écologique

- 6 Régénération naturelle
- 7 Trames écologiques
- 8 Protection des espaces naturels
- 9 Équilibre urbain
- 10 Un 5% nature

Allons-y !

Expérimenter la ville autrement

- 11 Projets locaux 1
- 12 Projets locaux 2
- 13 Mise en débat
- 14 Consultations citoyennes
- 15 Pôles gares

Soigner toutes les fractures

- 16 Parcours d'insertion
- 17 Économie circulaire
- 18 Besoins sociaux
- 19 Parcours professionnels
- 20 Emplois de demain

Allons-y !

Prendre de l'avance sur l'avenir

Un nouveau cycle du développement économique et de l'urbanisation s'ouvre dans l'espace métropolitain sous la contrainte du changement climatique et de crises profondes. Le temps n'est plus seulement au rattrapage, au rééquilibrage nécessaire des polarités régionales, mais à ouvrir une nouvelle voie dont nous pourrions être leaders.

La polyvalence des atouts du Val-de-Marne est un facteur de résilience face au repli de l'immobilier de bureaux, probablement accentué par la crise sanitaire. La stratégie

Allons-y !

économique des prochaines années peut tabler sur des offres immobilières liées à la fonction résidentielle, particulièrement importante en Val-de-Marne. Des projets mieux ancrés localement peuvent ainsi s'envisager.

C'est une nouvelle page à écrire, sans ignorer la dynamique des projets engagés et l'importance des principaux pôles économiques. Toutes les grandes opérations doivent être réinterrogées au regard du contexte, des contraintes et des ambitions.

Révolution numérique, nouvelles mobilités, renouveau et relocalisation d'activités

Allons-y !

productives... encouragent en outre des réalités économiques et sociales émergentes.

Territoire propice à la recherche et au développement, nous devons être une terre d'accueil pour les jeunes entreprises innovantes, les coopératives, les lieux hybrides, les projets de recherche, les initiatives culturelles... Imaginons des réponses immobilières originales et favorisons les échanges pour constituer des réseaux.

L'élaboration de nouvelles réponses doit enfin inclure les besoins de logements, non seulement parce qu'ils sont considérables, mais aussi parce nous devons apprendre

Allons-y !

à penser la ville et les relations entre les territoires, non plus en distinguant les fonctions, mais à la façon d'un écosystème.

Ces nouveaux logements doivent être accessibles, pour permettre à chacun de vivre en Val-de-Marne, et doivent être pensés dans une nouvelle intimité à la nature, avec le souci de la durabilité, de la biodiversité et de la qualité de vie.

Allons-y !

① Tiers lieux

Élaborer un schéma départemental, afin d'encourager la création d'espaces originaux pour de nouveaux modes de travail (télétravail, coworking), de pépinières d'entreprises, de lieux culturels... Et favoriser l'accès à ces espaces qui favorisent le développement, l'hybridation et la créativité.

Allons-y !

② Projets citoyens

Lancer un appel à projets et un fonds de soutien financier pour favoriser les projets citoyens et coopératifs développant de nouveaux espaces d'activités, marchands ou non marchands.

Allons-y !

③ Bureaux inoccupés

Créer un nouvel opérateur val-de-marnais dédié au réemploi d'espaces immobiliers inoccupés (acquisition, portage des projets) en lien avec les besoins des entreprises et des entrepreneurs du territoire.

Allons-y !

④ Nouvelles filières

Élaborer un plan pilote et un cadre départemental d'appui au développement de filières environnementales, favorisant la résilience alimentaire, les circuits courts, le réemploi, les énergies renouvelables, etc. (Les écosystèmes d'innovation existants et les équipes de recherche de l'université Paris-Est-Créteil offrent des points d'appui.)

Allons-y !

⑤ Mobilités

Engager une nouvelle étape pour la démarche Orbival.
Penser les nouvelles mobilités et intermodalités de demain : le maillage des bus, les cheminements piéton et vélo, les alternatives à la voiture ou au camion (fret ferroviaire et fluvial).

Allons-y !

Miser sur la transition écologique

Chacun convient désormais de notre retard dans la transition écologique. Pourtant il s'accroît encore. La trajectoire actuelle nous promet des villes simplement... invivables.

Des contraintes de la transition, nous pouvons faire un atout de développement, avec pour cap la qualité de vie, l'ambition d'une ville désirable. Nous pouvons être le département pilote qui entraîne avec lui l'Île-de-France. La présence de la nature, la persistance d'activités agricoles, les grands parcs, la diversité du tissu urbain... sont des points

Allons-y !

d'appui pour le Val-de-Marne. Nous devons aller au-delà des objectifs de zéro artificialisation nette des sols (ZAN) et d'émissions carbone (ZEN), avec notamment des plans d'urbanisme repensés dans une logique d'adaptabilité et de résilience des espaces urbains, intégrant les enjeux de la biodiversité.

La politique foncière, la maîtrise des coûts, apparaît plus que jamais stratégique. Le défi sera de parvenir à mobiliser le foncier pour les besoins sociaux, sans consommer de nouveaux espaces naturels.

Allons-y !

Un centimètre de sol en milieu naturel, c'est le travail d'un siècle ! De nouveaux principes constructifs sont nécessaires. Les coûts du bâti sur les sols les plus pollués, par exemple, sont-ils encore acceptables quand nous pourrions les sanctuariser pour la régénération naturelle ?

Les finalités environnementales doivent être au cœur des opérations et en amont des projets. Or, si la nature rend des services inestimables, elle ne paie pas de droits à construire. L'économie des aménagements doit être repensée afin de financer la renaturation et des politiques publiques trop

Allons-y !

dépendantes de la commercialisation de m², donc d'une logique de densification.

La ville résiliente, désirable, c'est la ville de toutes et tous ; il faut s'en donner les moyens.

Allons-y !

⑥ Régénération naturelle

Quand c'est possible, éviter les projets urbains sur les terrains les plus pollués, en vue de réserver ceux-ci au maintien et au renouvellement d'activités productives ou de les sanctuariser comme espaces de régénération naturelle et de reconquête de la biodiversité (au moins sur 30 ans).

Allons-y !

⑦ Trames écologiques

Développer et mettre à la disposition des villes, pour toute opération urbaine, des compétences d'écologues, avec une mission de conseil et, en particulier, l'objectif impérieux du respect des trames vertes, bleues, brunes (pleine terre) et noire (pollution lumineuse).

Allons-y !

⑧ Protection des espaces naturels

Doter le département d'un observatoire des sols dans le cadre d'un objectif ZAN (zéro artificialisation nette), avec une communication publique de l'évolution des indicateurs. L'observatoire pourrait en outre être l'organisateur d'assises des berges de la Seine et de la Marne.

Allons-y !

⑨ Équilibre urbain

Développer avec les opérateurs et aménageurs départementaux un dispositif expérimental (ZAC+) pour intégrer les capacités d'un opérateur-aménageur sur un périmètre élargi et développer en conséquence des politiques urbaines équilibrées. La ville de demain devra mettre chacun de ses habitants à moins de 5 minutes d'un espace naturel de respiration et des services publics essentiels.

Allons-y !

⑩ Un 5% nature

Mobiliser en faveur de l'environnement (ainsi que de la participation citoyenne) un pourcentage du budget des opérations d'aménagement, comme il existe un 1% culture. En faire l'amorce d'une réflexion sur l'évolution du modèle financier des opérations.

Allons-y !

Expérimenter la ville autrement

Les enjeux nous engagent à reconsidérer les pratiques d'aménagement, à prendre en compte le désir de participation, les initiatives citoyennes, entrepreneuriales, les nouveaux modes d'intervention, physiques, numériques... Faire l'économie du rapport avec les citoyens nuit gravement à la qualité des projets et se paie en définitive par des blocages. Il faut au contraire flécher des moyens pour la participation et l'expérimentation.

La transition écologique nécessite en particulier une

Allons-y !

confrontation permanente
entre la pression des besoins
et l'ambition des transfor-
mations. Désartificialisation
ici, densité ponctuelle ailleurs...
seule la mise en débat permet
de rendre des arbitrages
fructueux.

La démocratie, la participation,
sont un objectif mais aussi
un facteur de la “révolution
copernicienne” que doit
accomplir la fabrique
de la ville, afin de réordonner
ses finalités. Par exemple,
ne devrions-nous pas penser
et quantifier les trames
écologiques (vertes, bleues,
etc.) avant de définir les m²
de logements ou d'activités ?

Allons-y !

Le modèle des opérations doit être repensé dans ses finalités et ses logiques opérationnelles. Pour qui, pour quoi construire ? Il faut en finir avec les mêmes “produits urbains” livrés partout par les opérateurs. Demain, l’accompagnement des projets nés du territoire devra être l’une des fonctions de l’aménageur.

Enfin, nous devons “travailler” la ville existante, penser au-delà des seules parcelles aménageables, penser l’urbain comme un écosystème. Parce que la nature, la vie, ne se découpent pas en parcelles ; parce qu’il faut anticiper les conséquences

Allons-y !

alentour ; mais aussi parce
qu'une vision d'ensemble
permet de mobiliser en
réseau de multiples énergies
et compétences.

Allons-y !

11 Projets locaux 1

Prescrire une part (à définir avec les opérateurs) de projets citoyens et coopératifs dans toute nouvelle opération d'aménagement, en incluant la possibilité d'expérimentations, de projets transitoires...

Allons-y !

12 Projets locaux 2

Doter le soutien aux projets précités d'un dispositif particulier d'aide au montage, à l'animation, à la mobilisation de partenaires... (Parmi les projets envisageables : habitat participatif, ferme urbaine, structures coopératives pour artisans et entrepreneurs, etc.).

Allons-y !

13 Mise en débat

Instaurer sous la forme d'un "droit d'objection", une procédure permettant aux habitants d'initier l'organisation d'un débat contradictoire autour d'un projet.

Allons-y !

14 Consultations citoyennes

Organiser au sein du Codev, en articulation avec les travaux de l'assemblée départementale, un dispositif de consultation, avec la possibilité d'activer des "conférences citoyennes" sur les grands projets ou politiques départementales. Créer également une "assemblée du temps long", constituée de citoyens et d'experts.

Allons-y !

15 Pôles gares

Organiser un processus de travail sur les nouvelles fonctions et services des pôles gares du Grand-Paris-Express, associant toutes les parties prenantes (habitants, salariés, acteurs associatifs et économiques, etc.).

Allons-y !

Soigner toutes les fractures

La cohésion sociale est une condition pour affronter des défis d'une telle ampleur. Or les inégalités se sont creusées entre les départements de l'Île-de-France et au sein-même du Val-de-Marne où, malgré les efforts, trop de quartiers restent profondément défavorisés.

La création de certaines grandes zones tertiaires a peu profité aux populations voisines. Au prétexte de mixité, elles ont allongé les temps de trajet des uns sans rapprocher les autres de l'emploi. Une autre vision de la mixité

Allons-y !

est nécessaire, qui ne se satisfasse pas de moyennes statistiques, mais prenne en considération les individus dans leur parcours de vie et favorise l'égalité d'accès aux ressources urbaines.

La cohésion est également une exigence démocratique, alors qu'une part croissante de la population – pas seulement la plus pauvre – est en rupture avec les formes politiques traditionnelles. Pour contrecarrer le discrédit du discours institutionnel, nous pouvons cependant prendre appui sur de multiples formes d'engagement qui traduisent la volonté de restaurer la capacité d'agir

Allons-y !

de chacun et de tisser des liens avec tous.

La ville désirable doit être la ville de tous, elle ne peut pas ignorer les fractures internes aux communes, ni se construire sur l'éloignement d'un nombre croissant de familles soumis aux effets centrifuges de la métropolisation. Pour cette ambition, le Val-de-Marne est fort de traditions de solidarité, d'hospitalité, riche d'une économie sociale et solidaire dont l'écosystème ne demande qu'à grandir.

Les fractures sont aussi entretenues par de mauvaises dessertes en transports

Allons-y !

en commun ou le trop faible nombre de ponts sur la Seine. Dans cette nouvelle étape, il est par conséquent plus que jamais nécessaire de poser les questions de péréquation fiscale et de repenser les interrelations entre les différents échelons de l'action publique.

Il faudra enfin veiller à ne créer de nouvelles frontières ; refuser que l'autoroute A86 devienne un nouveau "périphérique" au-delà duquel seraient renvoyés les plus fragiles ou les activités économiques ordinaires.

C'est ensemble, toutes et tous, que nous devons "faire ville".

Allons-y !

16 Parcours d'insertion

Faire de l'essor d'une économie de proximité (relocalisation de fonctions supports, activités de valorisation, agriculture urbaine, etc.) le support de parcours d'insertion, avec un dispositif de soutien sous condition d'un partenariat avec une structure d'insertion dans l'emploi.

Allons-y !

17 Économie circulaire

Lancer des états généraux de l'économie du partage et du réemploi (circuits de valorisation, échanges de services, dons, etc.), en impliquant ses acteurs, mais aussi plus largement les organisations économiques et sociales, les grandes associations d'entraide, etc.

Allons-y !

18

Besoins sociaux

Instaurer, pour toute opération d'aménagement, l'élaboration préalable d'un rapport sur les situations sociales du secteur (emploi, logement, précarité, etc.) afin de confronter les besoins aux réponses apportées par l'opération. Il s'attachera notamment à identifier les offres de logements locatifs et en accession accessibles aux besoins des populations locales et les réponses pertinentes (logements innovants comme en bail réel solidaire, logements inclusifs, logements pour accompagner les parcours...).

Allons-y !

19 Parcours professionnels

Organiser via le Codev une conférence départementale sur les nouveaux parcours professionnels. Son périmètre inclura les difficultés rencontrées par les jeunes des quartiers populaires, les enjeux de la formation tout au long de la vie, ou encore les questions d'accompagnement et de droits.

Allons-y !

20 Emplois de demain

Lancer, en partenariat avec le monde universitaire, une chaire de recherche sur les emplois, l'insertion et les parcours professionnels en relation avec le développement métropolitain.

Allons-y !

**Poursuivant avec l'énergie
du titre qui ouvre ce manifeste
(Allons-y!), je dirai
maintenant : à suivre.**

Nicolas PIERRET

directeur général de
Bio Springer, intervenant
le 9 mars 2021
à la convention annuelle
du Conseil de développement
du Val-de-Marne

Allons-y !

Les acteurs économiques,
sociaux et culturels
du Val-de-Marne
à l'initiative, pour promouvoir
le département au sein
de la Métropole francilienne
et concourir à son
développement cohérent
et durable.

Le Conseil
de développement
du Val-de-Marne
17 avenue Desgenettes
94100 St-Maur-des-Fossés
Tél. 01 42 07 08 33
Fax 01 49 81 09 52
contact@codev94.com

Responsable
de la publication
Dominique Giry

Rédaction
Nicolas Duffour

Conception graphique
Building Paris

Impression
Ott, Wasselonne

Allons-y !

Avec le Conseil
de développement

Allons-y !

vers un nouveau
projet de développement

(
Conseil
de
dévelop-
pement
du
Val-de
-Marne
)

Avec le Conseil
de développement

Allons-y !

vers un nouveau
projet de développement